

Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby

Déclaration d'activités enregistrée sous le N° 11756037475 auprès du préfet de la région Ile de France

N° SIRET : 834 397 051 00022 – Code APE 9319Z

BPJEPS Rugby à XV

*Brevet Professionnelle de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
spécialité « éducateur sportif », mention « rugby à XV »*

i L'action de formation mène au Brevet Professionnelle de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif », mention « rugby à XV », communément appelé BPJEPS rugby à XV.

Le BPJEPS rugby à XV est un diplôme d'État de niveau 4 inscrit au RNCP sous le n° 36249 (Code NSF : 335).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (118h) ;
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (76h) ;
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV (244h) ;
- Mobiliser les techniques de la mention rugby à XV pour mettre en œuvre une séance (174h).



PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du PSC ou d'un titre équivalent
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :
 - Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition,
 - Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV (y compris à effectif réduit) pendant au moins une saison sportive.
- **Sont dispensées d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe** les personnes titulaires du Brevet Fédéral « École de Rugby » ou « Découverte-Initiation » ou « Développement ».
- **Sont dispensées de l'ensemble des exigences préalables** les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de rugby à XV » ou « Technicien de rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « rugby », du BEES 1er degré rugby à XV.
- Satisfaire aux épreuves de sélection

L'obtention du diplôme est également accessible par la VAE.



SÉLECTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

Pour effectuer votre préinscription, veuillez [cliquez sur ce lien](#). Si vous répondez aux critères requis, nous vous enverrons le dossier d'inscription, qui devra nous être retourné impérativement avant le **mercredi 3 septembre 2025**.

Épreuves de sélection : Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection qui se dérouleront à distance, les 8 et 9 septembre 2025 :

1. **une épreuve écrite** relative à une analyse vidéo de match
2. **un entretien** sur le projet de formation et sur le rugby
3. **un entretien administratif et financier**



DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance entre l'organisme de formation et la ou les structures de mise en situation professionnelle.

La formation dans le cadre de l'Institut Régional d'Emploi et de Formation de la LIFR

La durée de la formation hors alternance est de **612 heures**. Elle se décompose en session de formation en présentiel sur des pôles de compétence en région et de sessions de formation à distance.

La formation en centre peut être allégée au regard du positionnement du stagiaire et par décision de l'organisme de formation.

La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de 590 heures. Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs à l'école de rugby et en moins 15 ans pratiquant le rugby à XV en compétition. Il devra également concevoir et coordonner un projet d'action.



LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera dans différents pôles de compétence en Ile de France, dans des installations de clubs amateurs ou professionnels franciliens et à la ligue Ile de France.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation. Votre contact est Vincent Lemaitre : v.lemaitre@idfrugby.fr / 01 43 42 51 51



DATES DE LA FORMATION

- La formation se déroule **du 16 septembre 2025 au 30 juin 2026**
- Le positionnement sera effectué le 11 et 12 septembre à la suite des résultats aux tests.
- Le calendrier est en attente de validation. 5 demis journées sont prévues dans la semaine.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Conception et animation de la mise en œuvre du projet UC1 et UC2**
 - Réalisation d'un état des lieux, analyse diagnostique, planification
 - Définition d'objectifs, gestion des ressources humaines, communication
- **Conduite d'une démarche de perfectionnement en rugby et encadrement en toute sécurité UC3 et UC4**
 - Observation et analyse du jeu et des joueurs
 - Construction d'un plan d'entraînement ou d'une progression pédagogique
 - Préparation de support de formation, autoévaluation de ses actions de formation et d'entraînement
 - Évaluation et prévention des risques, comportements et gestes à réaliser en cas d'incident



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).



MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- **UC 1 et UC 2** : épreuve orale qui valide des compétences transversales professionnelles sur la conception et la coordination d'un projet d'action.
- **UC 3 et UC 4** : évaluation des compétences spécifiques « rugby » en situation professionnelle.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La certification permet d'occuper des emplois de : coordonnateur de projet, d'entraîneur, de responsable d'école de rugby, de responsable de pôle jeune/formation, d'éducateurs sportifs dans les collectivités.



TAUX DE RÉUSSITE

- Saison 2022-2023 : 28 stagiaires. 68% d'admis, 18% ajournés et 14% d'abandon.
- Saison 2023-2024 : 21 stagiaires. 67% d'admis, 33% ajournés et 14% d'abandon.



COÛT DE LA FORMATION

Pas de Frais d'inscription aux épreuves de sélection .

Coûts pédagogiques de la formation : 7 250€ HT soit 8 700€ TTC. (Soit 11,8€ HT l'heure de formation)

La TVA n'est pas appliquée si la formation est facturée à un licencié de la Fédération Française de Rugby, un comité ou club affilié à la Fédération Française de Rugby (en application de l'article 293 B du Code général des impôts). En revanche, la TVA est appliquée si la formation est facturée à un organisme de compétence, OPCO.

Financement de la formation

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue par l'intermédiaire de votre OPCO. Elle est éligible au CPF.

Pour les diplômes de Niveau 4 et Niveau 5, l'AFDAS assure un remboursement de **10€ HT/heure**. Ainsi, pour le BPJEPS, cela correspond à une **prise en charge de 6 120€ HT**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter v.lemaitre@idrugby.fr ou au 01 43 42 51 51.

Apprentissage

Les candidats âgés de 18 à 30 ans peuvent bénéficier de cette formation gratuitement via l'apprentissage, en partenariat avec le CFA Omnisport Île-de-France. Renseignements: www.cfaomnisports.fr.



Responsable administratif: **Vincent LEMAITRE** - Tél. 01 43 42 51 51 – v.lemaitre@idrugby.fr

Responsable pédagogique : **Julien COMBES** - Tel. 06 45 48 74 08– j.combes@idrugby.fr